



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE

CDCULT(2009)05add

19 mars 2009

8^{ème} Session Plénière
Strasbourg, 14 - 15 mai 2009

Rapport de la Conférence des Ministres responsables de la Culture 2-3 décembre 2008, Bakou, Azerbaïdjan

Point 8.1. du projet d'ordre du jour

Document pour information

Introduction : le dialogue interculturel dans les régions limitrophes de l'Europe

En novembre 2007, le gouvernement de l'Azerbaïdjan proposait d'accueillir une conférence des ministres responsables de la culture à Bakou en décembre 2008, sur le thème suivant : « Dialogue interculturel, fondement de paix et de développement durable en Europe et dans les régions voisines ». Cette initiative reçut un accueil favorable du GR-C du Conseil de l'Europe en février 2008, trois mois avant que les ministres des Affaires étrangères des 47 États membres n'adoptent le Livre blanc pour le dialogue interculturel, à Strasbourg. Il était alors devenu manifeste, pour le gouvernement et le Parlement d'Azerbaïdjan, que l'avenir du pays devait passer par son intégration aux structures européennes. Parallèlement, dans le cadre du débat sur le dialogue interculturel s'était manifesté le désir d'établir des passerelles vers les États des régions voisines de l'Europe, notamment ceux, comme l'Azerbaïdjan, dont la population est majoritairement musulmane.

Cette proposition s'intégrait logiquement au plan d'action adopté par le troisième Sommet des chefs d'Etats et de gouvernement du Conseil de l'Europe réuni à Varsovie en 2005, qui non seulement appelait à la désignation d'un coordinateur pour le dialogue interculturel, mais se penchait aussi sur la nécessité d'instaurer un dialogue entre l'Europe et les régions voisines qui repose sur les valeurs universelles de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit, qu'incarne le Conseil de l'Europe. Dans la déclaration de Varsovie, les participants affirmaient qu'ils restaient « préoccupés par les conflits non résolus qui affectent toujours certaines parties du continent, mettant en péril la sécurité, l'unité et la stabilité démocratique des Etats membres et menaçant les populations concernées ». Ils promettaient de « travailler [...] ensemble pour la réconciliation et pour des solutions politiques conformes aux normes et principes du droit international ».

Cette initiative s'inscrivait logiquement aussi dans le sillage de la Déclaration de Faro de novembre 2008, qui appelait à l'élaboration du Livre blanc et de nouveaux instruments en faveur du dialogue entre l'Europe et les pays voisins. La déclaration se félicitait du mémorandum de coopération entre le Conseil de l'Europe et la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh, du programme coordonné d'activités avec l'ALECSO et de la plate-forme ouverte lancée en collaboration avec l'UNESCO.

L'importante participation à la Conférence de Bakou¹ montre à quel point cette dernière reflète ces préoccupations récentes. Selon **Abulfas Garayev**, ministre de la Culture et du tourisme d'Azerbaïdjan, qui s'est exprimé à la fin de la conférence, 48 pays étaient représentés — la plupart au niveau ministériel ou par un haut fonctionnaire — dont 36 pays d'Europe et dix du monde musulman. Douze organisations internationales étaient également présentes.

Selon le document de travail élaboré par le Comité directeur pour la culture du Conseil de l'Europe et le ministère de la Culture et du tourisme d'Azerbaïdjan en vue de la conférence², l'expression « dialogue interculturel » transcende les termes précédemment employés de « dialogue entre les cultures » ou « dialogue entre les civilisations ». Ce changement n'est d'ordre purement sémantique qu'en apparence, car l'ancienne désignation impliquait que le dialogue se faisait toujours par procuration, c'est-à-dire qu'il était conduit par des « représentants » et non par des individus et des associations exerçant pleinement leurs droits humains et leur liberté de choix. Les « cultures » et les « civilisations » étaient précédemment considérées implicitement comme formant un tout homogène au nom duquel des « représentants » pouvaient indéniablement s'exprimer. Le document de travail fait aussi état de la « frustration générale occasionnée par les résultats superficiels sur lesquels

¹ Cf. Programme de la conférence, Annexe 1.

² Disponible à l'adresse http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Source/Topics/background_FR.pdf

avaient débouché bon nombre de manifestations » et souligne la nécessité d'engager la société civile et les citoyens à ce dialogue, pour que ce dernier soit authentique et significatif.

Sur une note plus positive, il relève la remarque du « Rainbow Paper »³ de la Plate-forme de la société civile pour le dialogue interculturel, qui veut montrer que « l'art et la culture ont un rôle spécial à jouer dans le contexte du dialogue interculturel car ils remettent en question les préjugés et les stéréotypes, font tomber les tabous, suscitent la curiosité, jouent avec les mots et les images et favorisent l'inspiration et le contact ». Le document de travail développe les capacités de la sphère culturelle à stimuler un dialogue productif et créatif :

La sphère culturelle est le domaine de la production, de la reproduction et du renouvellement actifs des identités complexes et évolutives qui font elles-mêmes l'objet du dialogue interculturel. Elle permet d'ouvrir de nouvelles perspectives pour comprendre des identités de plus en plus complexes, souvent multiples et partagées, et pour explorer leurs contradictions d'une manière non menaçante et souvent révélatrice. Elle crée de nouvelles associations d'éléments d'identité, par le biais de fusions et d'appropriations qui ouvrent la voie à des innovations passionnantes. La cohabitation de différentes identités dans une seule localité a été un moteur important de créativité et de prospérité ; et la reconnaissance d'une notion diversifiée du patrimoine est devenue l'élément central d'une politique culturelle adaptée aux bouleversements qu'on observe dans les sociétés actuelles.

L'écrivain Orhan Pamuk (2005) l'exprime élégamment. Selon lui, la « question centrale dans l'art du roman est celle de l'« autre », de l'« étranger », de l'« ennemi » qui vit dans nos têtes, ou plutôt la question est de savoir comment transformer cette idée ». Selon lui, le romancier « cherche la ligne de démarcation de cet « autre » et, ce faisant, il modifie les limites de notre propre identité. Les autres deviennent « nous » et nous devenons « autres ». Et alors que le roman raconte nos existences comme s'il s'agissait de l'existence d'autres, il nous offre la chance de décrire la vie des autres comme s'il s'agissait de la nôtre ».

Par sa perspective différente, relativiste, Orhan Pamuk remet en question ce qui, jusqu'à présent est allé à l'encontre du dialogue interculturel mondial, ce prétendu « choc des civilisations » entre l'islam et un soit disant « Occident » chrétien. Cette thèse a été défendue dans les années 1990 par Samuel Huntington, chercheur américain en sciences politiques auquel se sont référés un certain nombre d'intervenants dans le cadre de la conférence. Francis Wheen (2004: 75), notamment, a qualifié cette théorie de « pessimisme conservateur », en soulignant « l'importance [qu'elle accorde] au déterminisme culturel, [sa] définition culturo-religieuse de ce qui forme une « civilisation », [sa] réticence à accepter la possibilité d'un croisement entre cultures » et la façon dont elle refuse aux individus « la liberté de choisir leurs propres affiliations et associations en imposant une allégeance à un club auquel ils n'ont jamais demandé à adhérer ».

À cet égard, le dialogue interculturel est guidé par ce que l'on pourrait qualifier d'« optimisme progressiste », c'est-à-dire par la croyance selon laquelle là où des êtres humains se rencontrent, dans le cadre de ce que le Livre blanc qualifie de « reconnaissance du principe de l'égalité de dignité de chaque individu », les différences peuvent être transcendées et la diversité constituer un facteur d'enrichissement culturel. Les travaux de la conférence n'ont fait que confirmer le bien-fondé de ces hypothèses.

³ Disponible à l'adresse : <http://rainbowpaper.labforculture.org/signup/public/read>.

Compte rendu de la conférence

Allocutions d'ouverture

L'Azerbaïdjan se trouve dans un lieu stratégique sur l'ancienne Route de la Soie. Accueillant les participants à la conférence, M. Aliyev décrit son pays comme étant à la « croisée des cultures ». Il espère que le « processus de Bakou » renforcera la compréhension et l'amitié internationales et que le dialogue interculturel pourra s'accélérer grâce à des mécanismes concrets. Le président répète toutefois avec force que l'Azerbaïdjan est opposé à l'« occupation » arménienne dans le conflit sur le Nagorno-Karabakh. L'Arménie n'est pas représentée à la conférence.

Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, convient que Bakou représente « un pont naturel jeté entre l'Orient et l'Occident, entre le Nord et le Sud ». Mais il pose la question suivante : « Sommes-nous prêts à dialoguer ? » Il affirme que le dialogue est une priorité politique pour le Conseil de l'Europe. Il fait remarquer que la conférence est le premier événement bénéficiant du soutien de l'organisation qui réunit des ministres de régions voisines, mais aussi de la première conférence ministérielle depuis la publication du Livre blanc sur le dialogue interculturel, qu'il qualifie de « document stratégique essentiel ».

Les sociétés sont toujours plus exposées à la diversité culturelle, ce qui est aussi important que la diversité biologique dans la nature. Pourtant, ajoute-t-il, notre réflexion continue souvent à être régie par des « critères nationaux » et des stéréotypes culturels. Le dialogue interculturel est un « antidote à l'intolérance, à la division et à la violence ». En revanche, il ne s'agit ni d'une idéologie, ni d'une recette à reproduire de façon abstraite, ni encore d'une question donnant lieu à des échanges de banalités dans les conférences internationales : le dialogue interculturel doit aussi avoir lieu dans la rue, au travail, à la mosquée. C'est ainsi que les valeurs universelles garantiront le respect mutuel et permettront à la force des arguments de prévaloir sur l'argument de la force, grâce au dialogue.

De nombreux conflits sont dus à l'absence de dialogue entre cultures et à un « choc » supposé entre ces dernières, ajoute **Guillermo Corral Van Damme**, Représentant la présidence espagnole du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. D'où la nécessité du dialogue interculturel, qu'il relie au développement, à la jeunesse et à l'intégration sociale. Il évoque l'Alliance des civilisations — un projet des Nations Unies né d'une initiative hispano-turque — et indique que cette organisation se réunira en avril 2009 à Istanbul. L'Alliance est consciente que les conflits liés au réchauffement de la planète, aux flux migratoires et à la pauvreté se déroulent à « l'échelle planétaire ».

Le dialogue interculturel consiste à promouvoir la cohésion sociale et culturelle, ajoute M. Van Damme. Le Conseil de l'Europe et l'Alliance des civilisations sont des atouts essentiels à cet égard. Il souligne aussi l'importance des médias, des artistes en tant qu'agents de la culture, de la protection du patrimoine culturel et de la numérisation de la culture pour la rendre accessible au grand public, ainsi que de la coopération avec le secteur de la culture.

Farid Mukhametshin, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, souligne que la mondialisation renforce heureusement aussi les liens entre les peuples et qu'elle commence à créer un sentiment d'identité humaine qui ne repose pas nécessairement sur des traditions culturelles. **Rafael Huseynov**, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, soutient lui aussi que si les cultures diffèrent, elles sont liées et peuvent apprendre les unes des autres. L'objectif n'est pas de renforcer les différences, mais de rapprocher les peuples. L'Azerbaïdjan possède un patrimoine fait de

religions multiples et il souligne que, par le passé, adorateurs du feu et Musulmans ont su cohabiter, à Bakou.

Discours institutionnels

Mongi Bousnina, directeur général de l'Organisation pour l'éducation, la culture et les sciences de la Ligue arabe (ALECSO) rappelle tout d'abord que la Déclaration d'Abou Dhabi relative à la position arabe sur le dialogue et la diversité a été adoptée en janvier 2006. Cette déclaration recommande de « développer l'esprit d'autocritique afin d'éviter la tendance héritée et malencontreuse à se surestimer et à rabaisser l'Autre ».

M. Bousnina souligne le rôle de l'éducation, notamment de l'apprentissage des langues, dans le changement de l'image de l'« autre » ; de nombreux points communs existent entre le monde arabe et l'Europe, constate-t-il, en citant la période d'Al-Andalus en Europe et celle des Lumières dans le monde arabe. Selon lui, la période coloniale doit être analysée avec plus d'objectivité, il faut admettre qu'il existe un « passé commun » entre les mondes arabe et européen, et il ne faut pas négliger l'importance de l'enseignement de l'histoire.

Selon lui, le Livre blanc sur le dialogue est « excellent » et ouvre de nouvelles possibilités d'échanges. Lui-même est favorable à l'idée des « Artistes pour le dialogue » : les artistes jouent un rôle fondamental dans l'établissement de passerelles et la création artistique est l'un des meilleurs moyens de rencontrer l'« autre ». M. Bousnina défend aussi le programme Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe qui, insiste-t-il, ne doit pas oublier les voyageurs arabes en Europe ni les visiteurs européens dans le monde arabe.

Abdulaziz Altwaijri, directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), explique que cette organisation a élaboré son propre Livre blanc (ISESCO, 2002). Il qualifie ensuite celui du Conseil de l'Europe d'« initiative arrivant à point nommé ». Il souligne que le rapport a été traduit en arabe — et en donne d'ailleurs un exemplaire dans cette langue à M. Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe — et demande que les ONG et les gouvernements fassent connaître cette publication.

M. Altwaijri relie l'idée de « vivre ensemble dans l'égalité », le sous-titre du Livre blanc qui fait écho à l'article Premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme, au verset du Coran : « Nous avons honoré les fils d'Adam ». Les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe sont partagées par les communautés musulmanes, ajoute-t-il : droit à la liberté et à la dignité, confiance dans la justice et l'égalité, et solidarité avec les opprimés. Le renforcement de ces valeurs est une condition préalable à la cohabitation ; l'ISESCO est bien décidée à diffuser la culture du dialogue et de la paix, ainsi que les principes universels qui l'étayent.

Katerina Stenou, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), rappelle que l'Europe a joué un rôle historique dans l'exclusion des autres. Elle fait état des conventions de l'UNESCO sur le patrimoine et la diversité culturelle en soulignant que son organisation a toujours placé le dialogue entre les cultures au centre de ses préoccupations. Comme d'autres, elle évoque « le rôle éminemment important de la société civile » dans ce domaine.

Sur un plan plus philosophique, Mme Stenou recourt à la métaphore de la « fermentation » pour décrire la diversité culturelle, en expliquant qu'il s'agit d'une réalité qui évolue sans cesse. Et le dialogue, insiste-t-elle, n'est pas la négociation : c'est une ouverture au « doute », à « la remise en cause de soi-même qui sert à progresser ». À cet égard, la diversité et le dialogue sont comme « l'endroit et l'envers de la médaille », ce qui signifie qu'il faut apprendre à vivre ensemble avec des conflits de loyauté.

Table ronde ministérielle : « Les convergences en matière de dialogue interculturel »

Un premier groupe de travail réfléchit à l'établissement de bases communes entre le « je » et « l'autre ». Un document de travail informel⁴ rédigé par le rapporteur donne quelques pistes de réflexion. Deux d'entre elles méritent d'être soulignées. Il est notamment question de savoir si la démarche interculturelle peut s'appliquer de façon universelle. La réponse proposée est la suivante.

Le Livre blanc a été élaboré par le Conseil de l'Europe mais l'approche interculturelle ne doit pas se limiter à l'Europe, non seulement parce que le Livre blanc souligne le rôle des autres organisations transnationales et l'importance de nouer des relations de partenariat avec elles, en particulier celles qui représentent les « voisins » de l'Europe, mais aussi parce que l'*alternative* – celle qu'exprime succinctement l'expression de « conflit des civilisations » – est elle-même conçue dans une perspective mondiale.

Le Conseil de l'Europe reconnaît que les valeurs qu'il incarne – la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit – ne sont pas des valeurs étroitement « européennes » car elles sont fondées sur le principe de l'égalité de la dignité humaine. Il en va de même de l'« architecture politique » que le Livre blanc juge nécessaire au développement d'une culture de la tolérance et de l'ouverture : l'égalité fondée sur la citoyenneté (y compris l'égalité entre les sexes), la reconnaissance réciproque des personnes appartenant à des communautés différentes et l'impartialité des pouvoirs publics pour assurer le traitement équitable des demandes concurrentes. En effet, là où ces conditions *ne sont pas respectées*, il existe un risque de « Balkanisation » des Etats et des régions le long de lignes de fracture ethniques ou religieuses et derrière des murs symbolisant la sécurité illusoire offerte par les chefs communautaires qui cherchent à manipuler à leur profit la peur de l'« autre ».

L'auteur du document de travail se demande aussi si les cinq domaines de l'action publique proposés dans le Livre blanc revêtent la même importance partout. La réponse proposée est la suivante :

Les cinq domaines de l'action publique énumérés dans le Livre blanc sont : la gouvernance démocratique de la diversité culturelle, la citoyenneté démocratique et la participation, l'enseignement et l'apprentissage des compétences interculturelles, les espaces de dialogue interculturel et le dialogue interculturel dans les relations internationales. Il s'agit là de matériaux imbriqués pour la construction du dialogue interculturel qui exige le développement d'une culture politique reposant sur la mise en valeur de la diversité, l'implication mutuelle des individus d'origines diverses en tant que concitoyens, l'acquisition par tous les citoyens d'aptitudes interculturelles élémentaires au dialogue et l'existence d'espaces sûrs pour le dialogue, y compris à l'échelon transnational.

Il est inévitable que, dans chaque contexte particulier, les priorités soient amenées à varier. Dans les sociétés en proie à la violence, la recherche d'espaces où le dialogue peut avoir lieu en toute sécurité vient évidemment au premier plan. Là où l'accès à la citoyenneté est soumis à de fortes restrictions, la participation démocratique ne peut apparaître aux migrants que comme une possibilité lointaine – et ainsi de suite. L'intérêt du dialogue interculturel est qu'il est intrinsèquement aussi divers que les individus qui y participent. Il ne s'agit pas d'une idéologie officielle

⁴ Disponible à l'adresse http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Source/Topics/Round_table_fr.pdf.

devant être imposée sans tenir compte de la situation sur le terrain. Au contraire, c'est aux autorités locales et aux organisations non-gouvernementales qu'il revient de compléter pratiquement ce qui, autrement, ne serait guère qu'une esquisse de cadre.

Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice générale de la DG-IV et Coordinatrice du dialogue interculturel pour le Conseil de l'Europe, procède à l'exégèse du Livre blanc. Selon elle, les événements de ces dernières années ont soulevé des questions sur la façon dont les membres de communautés distinctes peuvent nouer des liens réciproques, mais dans ce domaine, les questions sont plus faciles à poser que les réponses à trouver. C'est dans ce contexte qu'en 2005, à Faro, la Conférence des ministres de la culture prend la « courageuse » initiative d'appeler à l'élaboration d'un Livre blanc sur le dialogue interculturel, qui constitue un guide de mesures politiques et de bonnes pratiques.

En vertu de son mandat de défense des droits de l'homme, de la démocratie et de la prééminence du droit, le Conseil de l'Europe est bien placé pour répondre à cet appel, poursuit-elle, sans compter tout le travail effectué en amont dans les domaines de la culture, de l'éducation, etc. Mais le Livre blanc est « fondamentalement nouveau à de nombreux égards » et sa rédaction a donné lieu à une consultation « élargie » des États membres, pouvoirs locaux et régionaux, ONG et autres parties prenantes.

Selon Mme Battaini-Dragoni, les thèmes essentiels développés dans le Livre blanc sont les suivants :

- développer la gouvernance démocratique de la diversité culturelle à tous les niveaux : construire une culture politique de la diversité qui reconnaisse les droits des minorités et des migrants,
- renforcer la citoyenneté et la participation démocratiques,
- promouvoir les compétences interculturelles, notamment par la connaissance des cultures et des patrimoines, des langues et des modes de vie, et par l'apprentissage du compromis et de la résolution des conflits,
- créer des espaces matériels ou virtuels consacrés au dialogue interculturel,
- inspirer le dialogue interculturel au niveau international, notamment en y intégrant les pouvoirs locaux et régionaux, les médias et la société civile.

L'un des enseignements les plus clairs tirés de l'expérience des États membres, affirme-t-elle, est que ces derniers n'ont pas su, par le passé, aborder correctement la question de la diversité culturelle, que la démarche adoptée ait reposé sur le principe de l'assimilation des membres des communautés minoritaires ou sur la reconnaissance multiculturaliste d'identités prétendument communes. D'une part, toute discrimination ou exclusion empêchait la tenue d'un dialogue interculturel. D'autre part, le respect de la différence ne devenait possible que si l'action publique reposait sur des valeurs universelles : toute position niant la dignité humaine de l'autre est inacceptable dans une société démocratique.

Mme Battaini-Dragoni note que le dialogue interculturel aboutit à un nouveau paradigme. Il requiert des compétences particulières, notamment dans la connaissance des langues et des religions du monde. La culture et l'éducation sont donc des éléments clés du dialogue interculturel, dans la mesure où elles ouvrent l'esprit. Le Conseil de l'Europe met en place un programme de formation destiné à un large éventail de professionnels, notamment à la police, par exemple, de façon à sensibiliser cette dernière au dialogue interculturel. L'Organisation fera ensuite traduire le Livre blanc dans plusieurs langues, mettra en œuvre le programme « Cités interculturelles », la nouvelle campagne de lutte contre la discrimination, etc.

Marc Scheuer, directeur du Bureau du Secrétariat des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations, fait remarquer que le monde est trop souvent conçu comme le siège du « choc

des civilisations », comme si ces dernières s'excluaient mutuellement et étaient historiquement différentes. Une telle tournure d'esprit « alimente la suspicion et la peur », ajoute-t-il, en transformant des différends en conflits d'identité apparemment insurmontables. Le rôle de l'Alliance des civilisations, qui s'est consacrée aux relations entre « l'Occident » et le monde arabe, est de combattre les stéréotypes et de promouvoir un « dialogue qui donne des résultats », qui fait « la différence dans la vie de tous les jours des citoyens ».

M. Scheuer reprend le caractère fondamental des principes de démocratie, de défense des droits de l'homme et de prééminence du droit. Pour lui, la diversité culturelle est « un élément moteur du progrès humain » dont les possibilités, dans un « monde aux déséquilibres inquiétants » et qui risque d'être « pris dans des tensions paralysantes » ne doivent pas être négligées. L'Alliance organise un forum annuel qui permet aux gouvernements, aux ONG et aux médias de faire le bilan de l'évolution de la situation mondiale.

Il évoque les initiatives suivantes de l'Alliance auprès des médias :

- réseau de recherche d'experts et mécanisme de réaction rapide lorsque, comme c'est le cas dans les zones de conflit, l'information n'est pas traitée de façon suffisamment professionnelle et objective ;
- réunions régionales de rédacteurs en chef et de journalistes sur la couverture responsable d'événements ayant une dimension transculturelle, un prolongement étant prévu vers la blogosphère,
- soutien à la production de films et d'émissions télévisées ne reproduisant pas les stéréotypes.

L'Alliance se charge aussi de favoriser les compétences interculturelles, notamment l'éducation aux médias, en collaboration avec l'UNESCO. Elle soutient les projets transculturels à destination des jeunes et diffuse ces projets dans le monde entier via Internet. Par ailleurs, l'organisation souhaite aussi apporter son soutien à une bourse pour les jeunes leaders de façon à favoriser leur exposition à d'autres sociétés et cultures.

Avec l'Espagne, la Turquie est l'un des pays à l'initiative de l'Alliance des civilisations. Au cours du débat⁵, **Ertuğrul Günay**, ministre turc de la Culture et du tourisme, observe qu'il faut arriver à une situation où chacun puisse s'exprimer librement, mais dans le respect des autres. Il souligne que la Turquie occupe sur un emplacement unique d'un point de vue géographique et culturel et ajoute que le patrimoine culturel est un moyen de favoriser la compréhension mutuelle.

Nizar Ben Abid Madani, ministère saoudien des Affaires étrangères, indique que le monde se trouve « à la croisée des chemins » et qu'il connaît un profond « bouleversement » : crise économique, changements climatiques, fléau du SIDA, conflits entre ceux qui, selon lui, sont en faveur d'un « nouvel ordre mondial » et ceux qui défendent « des principes anciens reposant sur d'anciennes fondations », et « vague d'actes terroristes perpétrés par des extrémistes ». Pour lui, les conflits dans le monde en développement sont multidimensionnels et intègrent les problèmes liés à la pauvreté et à la corruption.

Un nouvel ordre mondial, ajoute M. Madani n'est pas simplement la fin de la Guerre froide, mais « l'irruption d'une démocratie libérale » qui ne peut reposer sur le principe selon lequel « certains ont raison et d'autres tort ». Les Musulmans représentent un cinquième de l'humanité et pourtant, on parle souvent de l'islam sans le connaître. « L'islam ne perçoit pas l'autre comme un ennemi », poursuit-il, mais il s'agit de l'une des grandes civilisations « qu'a connues notre planète ». Il est nécessaire, estime-t-il, de s'unir contre l'idée d'une « guerre

⁵ Pour des raisons de place, les commentaires de tous les participants n'ont pas tous pu être reproduits. Nous avons conservé les plus significatifs.

des cultures », car aucun point de vue ne peut prévaloir, à cet égard. Le pluralisme et la foi dans la diversité sont nécessaires, alliés au dialogue entre cultures et politiques communes.

Giuseppe Proietti, Secrétaire Général du ministère italien du Patrimoine et des activités culturelles, considère le dialogue interculturel comme « le plus grand défi de notre temps ». Selon lui, il ne relève pas uniquement d'un impératif moral, mais il joue un rôle important dans la prévention des malentendus. Il est donc essentiel de s'ouvrir à la culture de « l'autre », car c'est le seul moyen de prendre conscience des lacunes de ses propres idées, et de progresser.

Pour **Kimmo Aulake**, du ministère finlandais de l'Éducation et de la culture, le dialogue interculturel est une « question complexe ». Selon lui, il faut à la fois des points de convergence et un engagement partagé, deux aspects prévus dans le Livre blanc. Il n'existe aucune alternative aux valeurs universelles : une culture démocratique et la propension à échanger sont les conditions préalables du dialogue interculturel. Sinon se crée le risque de voir apparaître un « cercle vicieux ». Toutefois, selon lui, le dialogue interculturel traduit l'espoir de voir apparaître un « cercle vertueux » et aide les sociétés à devenir plus dynamiques, en renforçant leur cohésion et en en créant des « lieux où il fait bon vivre ».

Werner Wnendt, représentant le ministère allemand des Affaires étrangères, insiste : « Il n'y a pas d'alternative au dialogue entre les cultures. » Ce dialogue permet de surmonter les stéréotypes et les préjugés, et le Livre blanc fournit une « orientation claire » à ce sujet. La société civile joue aussi un rôle essentiel à cet égard, dans la mesure où elle conduit le dialogue, dans le cadre fixé par les gouvernements. Selon M. Wnendt, le programme Cités interculturelles est une démarche prometteuse et « proche des citoyens ». Il préconise son extension, dans un second temps, à des villes situées en dehors de l'Europe. Il existe un « énorme potentiel » de dialogue avec les pays voisins de l'Europe, dans la mesure où ce dialogue repose sur les principes de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit.

Groupe de travail ministériel 1 : « Politiques culturelles (programmes et initiatives) et dialogue interculturel : nouveaux concepts de gouvernance de la diversité »

Les deux groupes de travail ministériels développent les questions abordées dans le débat général en les divisant dans deux domaines : politiques et programmes culturels et spécificités du patrimoine culturel. Un document de travail informel rédigé par Danielle Cliche-Torkler⁶ est distribué au premier groupe de travail. Il énumère les interventions des ministères de la culture qui ont un impact sur le dialogue interculturel:

Ces interventions prennent la forme de mesures d'aide à la création (soutien direct de productions ou de performances artistiques communes), de mesures d'aide au marché (soutien direct ou indirect à la diffusion des oeuvres artistiques, des biens et services culturels par le biais de festivals ou d'autres manifestations) et de mesures en faveur de la participation (mesures visant à supprimer les obstacles à la participation à la vie culturelle). Le fait est que les rencontres du dialogue interculturel sont également soutenues à l'aide de fonds et de programmes visant à favoriser la mobilité transnationale des artistes et des professionnels de la culture (bourses de voyage ou autres, programmes de résidence pour artistes).

Le document souligne la nécessité d'« ouvrir les institutions culturelles bénéficiant d'un financement public » pour « en faire des lieux culturels communs encourageant le dialogue et les échanges interculturels ». Pour cela, il faut affecter des fonds au développement

⁶ Disponible à l'adresse http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Source/Topics/Panel_1_fr.pdf.

d'activités interculturelles dans le cadre du programme normal de ces institutions, diversifier le contenu des programmes en accueillant des artistes d'origines culturelles différentes et porteurs de projets artistiques différents, mais aussi assurer la participation du public en tant que ressource importante pour le développement des programmes en incitant les individus à ne pas se contenter d'être des consommateurs de produits culturels. Il convient aussi de diversifier et de former le personnel et les conseils d'administration des institutions culturelles au développement de compétences interculturelles en interne. Enfin, les espaces non institutionnels — quartiers, supermarchés, salons de coiffure, rues, gares, stations de métro, jardins publics, marchés ou environnements virtuels — sont aussi des lieux importants où intégrer le dialogue interculturel à la vie de tous les jours.

Par ailleurs, dans le débat sur le projet « Artistes pour le dialogue », on peut lire, dans le document de travail :

Les programmes de financement culturel visant à *promouvoir le dialogue et la mobilité à travers les frontières* s'éloignent progressivement de la perspective diplomatique et optent pour une approche tournée vers les projets ou la production culturelle. Il importe de reconnaître cette évolution et de s'appuyer sur elle. Le soutien de la mobilité et des échanges entre artistes et professionnels de la culture autour de projets concrets permettent une multiplication des rencontres, au lieu de la seule organisation de manifestations ponctuelles ; le processus de dialogue est ainsi amené à susciter un niveau de compréhension supérieur ainsi que des formes potentiellement diverses et nouvelles d'expression culturelle. En effet, les partenariats transfrontières sous la direction d'artistes ont ouvert des voies nouvelles au dialogue. Les nouvelles technologies de la communication ont aussi permis de créer de nouveaux espaces de dialogue à travers les frontières.

Participant à ce groupe de travail, **Halvard Ingebrigtsen**, Secrétaire d'État norvégien à la culture, affirme que la Norvège a fait de 2008 l'année de la diversité culturelle, ce qui a donné lieu à l'organisation de plus de mille activités. À cette occasion, toutes les institutions ont été invitées à élaborer des stratégies à long terme ayant trait à la diversité culturelle. M. Ingebrigtsen évoque le centre Wergeland (Centre européen pour l'éducation à la compréhension interculturelle, aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique), dont le Comité des Ministres a adopté les statuts dans le courant de l'année 2008⁷ et qu'il décrit comme un « outil structurel important » dans la poursuite du dialogue interculturel. Situé à Oslo, le centre a pour objet :

- de mener des recherches dans le domaine de l'éducation à la compréhension interculturelle, aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique,
- de dispenser une formation continue et d'assurer un soutien aux enseignants et aux formateurs d'enseignants,
- de diffuser des informations et de créer un réseau et un lieu de rencontre pour les chercheurs, les enseignants, les formateurs d'enseignants et les décideurs politiques.

M. **Van Damme**, qui représente la présidence espagnole du Comité des Ministres, constate qu'il est facile d'adhérer au concept de dialogue interculturel, voire d'en approuver l'urgence, mais qu'il est beaucoup plus difficile de le traduire en mesures politiques et en bonnes pratiques. Il évoque la nécessité de créer les conditions favorables à l'attraction de talents artistiques. Pour cela, il faut au moins permettre la liberté d'expression — les idées circulent plus vite que les personnes — mais aussi résoudre les questions relatives à la protection des droits de propriété intellectuelle, à l'ère de la numérisation et d'Internet. Cela nécessite aussi

⁷ Disponible à l'adresse

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM\(2008\)104&Language=lanFrench&Ver=add&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM(2008)104&Language=lanFrench&Ver=add&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75).

de promouvoir les industries de la culture et de la création qui servent de substrat à la diversité culturelle, de reconnaître le rôle des petites et moyennes entreprises culturelles et d'insister tout particulièrement sur les projets des minorités et des femmes.

Selon **Elshad Iskandarov**, Secrétaire général du Forum de la Jeunesse de la Conférence islamique pour le dialogue et la coopération, ce sont l'agression, le pouvoir, l'occupation et la pauvreté qui engendrent des idées fausses et des préjugés et non le contraire. Les tenants du dialogue interculturel tendent à être exclus par les partisans du pouvoir coercitif. Si le pouvoir non coercitif est en mesure de gérer les conflits, il n'en demeure pas moins que le test se fait dans la vie de tous les jours, en fonction de l'accueil réservé aux minorités dans les écoles, les mosquées et d'autres institutions.

Pour M. **Altwajri**, de l'UNESCO, la culture n'est pas uniquement un vecteur de dialogue et de débat, mais aussi un facteur de prospérité économique et de progrès social. Il devient toujours plus nécessaire d'élaborer de nouvelles solutions pour la gestion des affaires culturelles. La culture ne doit plus être considérée comme un domaine réservé à la réflexion des intellectuels ou aux interventions des ministres : elle possède aussi une dimension « horizontale » (ou sous forme de réseau).

Le réalisateur azéri **Rustam Ibrahimbekov** note qu'« en réalité, Bakou est à la frontière entre l'Europe et l'Asie ». Lui-même se considère certains jours comme Asiatique, d'autres comme Européen, mais parfois aussi, il ne le sait pas qui il y est. Le monde est divisé en régions possédant leurs propres traditions fortes et dans chacune de ces « zones, » des progrès ont été accomplis dans l'acceptation mutuelle ; le moment est désormais venu d'abattre ces frontières. La menace de ne pas exister transforme d'après lui l'humanité en « organisme vivant unifié ». C'est la raison pour laquelle le dialogue interculturel est si important à une époque où chacun d'entre nous peut exercer une influence conséquente sur « la survie de l'humanité ».

Groupe de travail ministériel 2 : « Patrimoine et dialogue interculturel – d'un patrimoine national à un patrimoine mondial pour tous »

Le second groupe de travail a pris pour point de départ un document de travail informel rédigé par Carsten Paludan-Müller⁸ qui pose la problématique du patrimoine national. On y affirme en effet :

L'idée européenne traditionnelle d'un patrimoine culturel faisant partie d'une identité nationale spécifique pouvait fonctionner dans la mesure où l'Etat-nation avait une population homogène. Mais, dans de nombreux cas, l'homogénéité n'a jamais existé. Or, à l'heure actuelle, nous constatons une (reconnaissance de la) diversité croissante des identités au sein de la population de nombreux Etats-nations d'Europe. Qui plus est, dans de nombreux pays non européens, le nationalisme monoculturel à l'europpéenne est de toute évidence un concept qui fonctionne mal, pour ne pas dire plus. Par conséquent, mettre fortement l'accent sur l'unité ethnique, religieuse ou culturelle n'est plus un moyen viable d'assurer la cohésion de la société civile et de l'Etat. La nécessité d'adopter une conception plurielle du patrimoine culturel est une conséquence de l'affaiblissement de l'idéal que représentait l'Etat monoculturel et de la diversification des identités.

Le document cherche au contraire à développer le concept de « patrimoine commun » dans la Convention de Faro de 2005, au-delà des confins de l'Europe. Il critique même l'existence d'une « perspective eurocentrique » :

⁸ Disponible à l'adresse http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Source/Topics/Panel_2_fr.pdf

[Cette perspective] entrave de même notre capacité à comprendre et reconnaître les contributions majeures à la culture européenne favorisées par l'interaction de l'Europe avec le reste du monde. Hors des frontières européennes, dans des régions où l'islam est la religion dominante, l'identité collective serait pour certains le fruit d'une histoire remontant aux 1400 dernières années. Or, il faudrait prendre en considération pour les comprendre les grandes lignes de l'histoire plus ancienne, car elles sont déterminantes pour le développement politique de Dar al-Islam. La chrétienté et l'islam partagent pourtant leurs racines et leur revendication d'une universalité que ne lierait pas l'ethnie. [...] Les échanges n'ont pas cessé d'enrichir les réalisations culturelles, religieuses, technologiques et scientifiques de part et d'autre du bassin méditerranéen et tout au long de la route de la soie.

Mons. Claudio Gugerotti, nonce apostolique du Saint-Siège en Azerbaïdjan, rappelle à l'assistance que 138 éminentes personnalités musulmanes du monde entier ont récemment publié une lettre à l'attention des principales Eglises chrétiennes, appelant au dialogue pour la paix dans le monde. En réponse, le Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux a demandé aux représentants des signataires de constituer un forum catholico-musulman. Un séminaire sans précédent s'est ainsi tenu quelques semaines avant la Conférence sur le thème « Amour de Dieu, Amour de son Prochain » - la lettre ayant proposé ces « principes fondamentaux » communs aux deux religions.

Nina Obuljen, du ministère croate de la culture, se demande comment l'on peut dépasser « l'État-nation monoculturel » pour parvenir à l'idée d'ouverture du patrimoine à des perspectives plurielles. La délégation croate recourt à une métaphore intéressante — et dans une ville aux importantes réserves pétrolières comme Bakou, assez ironique — d'un « pipeline interculturel » qui permettrait des connexions transnationales.

Bogdan Zdrojewski, ministre polonais de la culture et du patrimoine national, souligne le rôle de la société civile à cet égard. L'Académie du patrimoine de Cracovie a par exemple organisé des universités d'été auxquelles ont participé pratiquement 2 000 étudiants issus de milieux les plus divers, remarque-t-il.

Le document préparatoire commence par une mise en garde : « Le patrimoine culturel a pu apparaître, dans certains contextes, comme un facteur d'entretien de conflits et de revendications. » Cette phrase est relevée par **David Jalagania**, vice-ministre géorgien de la culture, qui déplore que certains monuments nationaux aient été détruits lors de l'« occupation » par la Russie de certaines régions de son pays.

Irina Subotić de Europa Nostra, développe l'idée selon laquelle le fait de considérer le patrimoine comme une ressource qui ne se limite pas à l'« État-nation » permet de remettre légitimement en question la performance des États dans ce domaine. Le patrimoine est un héritage commun qui doit être conservé pour être transmis aux générations futures, affirme-t-elle. Or le centre de Bakou, dont l'histoire remonte à plus de 5 000 ans, est « systématiquement détruit » par de nouveaux aménagements, s'indigne-t-elle. Les monuments concernés oeuvraient pourtant au dialogue interculturel du passé, ajoute-t-elle.

Conclusions de la première journée de la conférence et adoption de la Déclaration de Bakou

Robert Palmer, directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel du Conseil de l'Europe, ouvre la seconde journée de la conférence en livrant ses impressions personnelles du déroulement de la première journée. Il revient sur l'idée d'un patrimoine commun dans les termes suivants : « L'histoire porte les cicatrices des conflits provoqués par une représentation erronée de l'histoire. » Il met aussi en garde contre les attentes trop élevées

vis-à-vis de la conférence : « Nous savons tous très bien qu'une nouvelle conférence ne remplacera jamais la haine par le respect. » Il faut, par conséquent, que la conférence aboutisse à des engagements pratiques sur le territoire national respectif des délégations, poursuit-il.

Sevda Mamedaliyeva, vice-ministre de la Culture et du tourisme d'Azerbaïdjan, met l'accent sur le potentiel du projet Artistes pour le dialogue évoqué dans la Déclaration de Bakou⁹ adoptée par la conférence, aux fins de promouvoir le dialogue interculturel entre l'Europe et les régions voisines. La réalisation du projet a d'ailleurs été confiée à un groupe de travail sous la direction du ministère azéri de la culture et du tourisme. La veille, les délégués ont pu entendre une chorale d'enfants ; selon Mme Mamedaliyeva, il serait question de mettre en place un programme « Enfants pour le dialogue » avec des chorales issues de différents pays.

Dans le débat qui s'ensuit, **Nancy Bakir Naguez**, ministre jordanienne de la culture, réaffirme la nécessité d'œuvrer contre le « choc des civilisations », en déplorant que le monde n'ait pas su résoudre le problème palestinien. Elle souligne l'importance de la participation des femmes marginalisées par la société civile au dialogue.

Fifi Benaboud, du Centre Nord-Sud de Lisbonne — une organisation partenaire du Conseil de l'Europe qui travaille avec des États, des gouvernements et des ONG méditerranéens — approuve le commentaire de la ministre jordanienne sur le rôle des femmes. Selon elle, le « choc des civilisations » a favorisé de façon perverse le terrorisme. Le vrai problème est celui du choc de l'ignorance, auquel s'ajoute le rôle joué par les médias dans la reproduction de stéréotypes, indique-t-elle. Sur un plan plus positif, Mme Benaboud signale que les migrants pourraient être les « vecteurs du dialogue ».

Dans un même ordre d'idées, **George Bruce**, président du groupe azéri de parlementaires britanniques, estime que les sociétés « civilisées » devraient se regarder dans le miroir pour y découvrir leur « côté obscur » — notamment sur la « colère » qu'elles peuvent ressentir à l'idée de mener un dialogue interculturel avec tous ceux qui ne sont pas « comme elles ». Se référant plus largement à la crise économique, il exprime ses inquiétudes à l'idée que ce phénomène frappe plus particulièrement les femmes et les minorités ethniques.

Mme **Battaini-Dragoni**, directrice-générale de la DG-IV du Conseil de l'Europe replace l'adoption de la Déclaration de Bakou dans son contexte en signalant que d'autres activités ont eu lieu depuis la publication du Livre blanc sur le dialogue interculturel. Le Livre blanc a déjà été traduit dans onze langues et a reçu un accueil favorable de la part de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a compris que le dialogue interculturel pouvait être une mesure favorisant l'établissement de la confiance, a-t-elle précisé.

Elle met aussi l'accent sur le programme Cités interculturelles, en coopération avec l'Union européenne et auquel participent collectivités locales et ONG. Il permet de trouver des solutions locales aux questions relatives au dialogue interculturel, comme celle portant sur la participation de communautés minoritaires à la vie publique. Le Conseil de l'Europe aimerait voir des villes d'autres pays associées à ce programme, comme cela a déjà été suggéré.

Cérémonie de clôture

Dans son allocution de clôture, Mme Battaini-Dragoni évoque les engagements actuels et à venir du Conseil de l'Europe en attirant l'attention sur le développement des compétences interculturelles requises pour les sociétés européennes par le biais de l'éducation. Selon elle,

⁹ Cf. annexe 2.

le travail se poursuivra, notamment avec l'IRCICA (Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques) concernant l'enseignement de l'histoire et plus particulièrement l'élaboration de perspectives critiques et multiples. Soulignant l'importance du centre Wergeland, elle précise que les politiques linguistiques continueront d'être examinées dans le but d'élaborer des normes communes et de veiller à ce que les enfants de migrants puissent améliorer leur connaissance de leur langue d'origine. Les cours de langues sont un prétexte pour favoriser le dialogue interculturel, précise-t-elle. Enfin, le Conseil de l'Europe continuera à travailler, notamment par l'intermédiaire de l'ISESCO, avec des jeunes dans des contextes éducatifs informels.

M. Garayev, ministre de la Culture et du tourisme de l'Azerbaïdjan, exprime sa satisfaction face au caractère très représentatif de la conférence (voir plus haut). Au moment de repartir, les délégués doivent savoir qu'il est important, en cette période de crise économique, de se serrer les coudes plutôt que de rester divisé.

Conclusions

En sa qualité de Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et comme il l'a déjà indiqué dans son allocution d'ouverture, M. Davis confirme que la conférence est le premier événement que soutient l'Organisation sur le dialogue interculturel avec les régions limitrophes de l'Europe. Le principal mérite d'un tel événement est lié à la diversité des cultures représentées. Certes, les États et les organisations internationales sont plus représentés que la société civile. Toutefois, cette rencontre a permis de tester certaines idées exprimées dans le Livre blanc sur le dialogue interculturel auprès de participants venant de l'extérieur de l'Europe. Il s'agit donc à ce titre d'un exercice de dialogue interculturel et, pour l'essentiel, il est réussi.

Deux thèmes principaux se sont dégagés. Le premier, bien que défendu principalement par les États européens, a trouvé un écho auprès de l'assistance. Il s'agit de la revendication fondamentale selon laquelle le dialogue interculturel ne peut avoir lieu sans que soient respectées les valeurs universelles — et non simplement occidentales — de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit, qui sont la raison d'être du Conseil de l'Europe. Les représentants d'organisations islamiques, originaires pour la plupart de pays musulmans, ont souligné qu'il n'y avait aucune incompatibilité inhérente entre ces valeurs et l'islam en tant que religion (et n'importe quelle autre religion du monde, du reste).

Ce premier point amène au second à avoir été abordé, à savoir le refus du « choc des civilisations ». Comme cela a été exposé par les intervenants, en particulier ceux issus du monde arabe, il s'agit de s'opposer à la domination, à l'injustice et à l'exercice d'un pouvoir coercitif. Cette idée est reprise par d'autres participants, surtout par l'Alliance des civilisations. Elle apparaît aussi dans le soutien à cette initiative exprimé par les États fondateurs de l'Alliance, l'Espagne et la Turquie. « Vivre ensemble dans l'égalité », le sous-titre du Livre blanc, résume effectivement très bien cette aspiration.

Comment expliquer ce consensus ? M. Ibrahimbekov, réalisateur azéri, fait remarquer que paradoxalement, nous pensons que nous faisons partie d'une humanité commune lorsque nous ressentons la menace de ne plus exister. M. Madani, ministre saoudien de la culture et de l'information, fait remarquer que le monde se trouve à la « croisée des chemins », qu'il est confronté à un soulèvement et face à une période de transition. M. Scheuer, de l'Alliance des civilisations, évoque un monde « dont les déséquilibres sont alarmants ».

Quelle est la nature de ces déséquilibres ? Les disparités de revenus sont à l'origine de conflits violents auxquels participent les catégories socialement désespérées. Les déséquilibres liés au pouvoir mondial sont parfois exprimés (d'un côté comme de l'autre) en

termes de « choc des civilisations », ce qui les rend beaucoup plus difficiles à gérer. *Last but not least*, les déséquilibres écologiques et sur les ressources naturelles mettent en péril l'avenir de la planète elle-même.

Nombre de ces déséquilibres, pour ne pas dire tous, affectent profondément les États représentés à la conférence. Pire encore, ils sont imbriqués de telle sorte qu'il est extrêmement difficile de les résoudre. Mais comme le fait remarquer M. Altwajri de l'ISESCO, le monde est réduit à un « village planétaire ». Nous sommes tous confrontés à ces défis, différemment, peut-être, mais nous y sommes confrontés. Le dialogue interculturel est donc devenu notre destin commun.

M. Ulrich Beck (2009: 56-7) en parle comme d'un « monde en danger » : « Nous sommes tous pris au piège dans un espace mondial commun de risques — dans une impasse. [...] Les risques mondiaux ouvrent un espace moral et politique qui peut donner naissance à une culture des libertés individuelles et de la responsabilité capable de dépasser les frontières et les conflits. » Comme le signale le Livre blanc, le dialogue interculturel ne constitue pas la panacée. En revanche, il s'agit d'une condition préalable à la réussite dans toutes les situations. Car le dialogue interculturel consiste à substituer à la domination un « échange de vues ouvert et respectueux », y compris à l'échelle mondiale.

M. Ibrahimbekov fait aussi remarquer que les progrès ont été plus importants dans l'approfondissement du dialogue au sein de différentes régions du monde qu'entre ces régions. Ce phénomène semble pourtant démenti par la discordance qui a régné, par moments au sein de la conférence. Cet événement, pour dire les choses clairement et honnêtement, n'a résolu en rien les défis au dialogue interculturel posés par les conflits régionaux, entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, mais aussi entre la Géorgie et la Fédération de Russie. Mais comme le précise M. Palmer, aucune conférence n'y peut rien, il faut un processus de négociation.

En revanche, la conférence a donné lieu à d'autres observations importantes. Si les États, caractérisés de par leur nature même, par une certaine rigidité et inertie, trouvent que le dialogue interculturel est difficile, plusieurs intervenants proposent de donner une marge de manœuvre plus importante aux organisations représentatives de la société civile. Il semble généralement admis que ces dernières, en plus des municipalités engagées, disposent de la capacité critique permettant de relier le dialogue interculturel à l'expérience vécue.

Dans la vie de tous les jours, on en revient toujours, en matière de dialogue interculturel, au « je » et à « l'autre » — cette phraséologie est récurrente — en particulier à la façon dont le « je » perçoit « l'autre » et à la façon dont le dialogue peut faire évoluer favorablement cet état de fait. Par conséquent, comme cela est toujours le cas en matière de dialogue interculturel, les médias et l'éducation sont des institutions de la société civile appelées à jouer un rôle essentiel.

Des inquiétudes sont apparues, ici et là, sur la propension des médias à reproduire des stéréotypes et un discours de type « choc des civilisations » plutôt que de s'engager à couvrir des événements en faisant preuve d'un sens plus développé de leurs responsabilités ; toutefois, l'Alliance des Civilisations signale des améliorations notables grâce à ses initiatives auprès des médias. En ce qui concerne l'éducation, un enseignement objectif et offrant des perspectives multiples de l'histoire — notamment des périodes coloniales — a été une fois de plus considéré comme essentiel dans le développement de la capacité à juger des mythes historiques dans lesquels « je » et « l'autre » sont mis en opposition. Par ailleurs, le Centre Wergeland d'Oslo semble bien placé pour aider les professeurs dans l'enseignement du dialogue interculturel.

Au cours du débat, la défense du patrimoine culturel, si souvent considéré comme la protection « naturelle » de biens « nationaux », est présentée comme une affaire délicate, qui risque une fois de plus de donner lieu à la création de mythes nationalistes. L'idée essentielle est plutôt de repenser ce patrimoine pour le considérer comme un bien commun plutôt que comme une propriété au sens étroitement national, mais aussi d'élargir l'horizon pour éviter de sombrer dans l'eurocentrisme. Le temps a toutefois manqué pour aboutir à des solutions ou à des propositions concrètes.

En revanche, la conférence a abouti à une constatation claire concernant la contribution spécifique des institutions culturelles. Les ministres de la culture peuvent faire beaucoup pour veiller à ce que les institutions culturelles prennent les exigences de dialogue interculturel au sérieux, par exemple par le biais du financement. La diversification des organes de direction et du personnel de ces institutions, ainsi que la formation à l'acquisition de compétences interculturelles jouent aussi un rôle essentiel à cet égard, tout comme un engagement actif avec des publics divers.

Suivi

Grâce notamment à l'importance de la participation, la conférence de Bakou a su relancer les questions sur les limites de l'Europe telles qu'elles existent et telles qu'elles devraient exister. Ces questions sont liées entre elles car plus les termes sur lesquels se définit l'Europe sont larges, plus ses frontières peuvent être perméables et vice versa.

Comme l'écrit Gerard Delanty (1995: 15), « L'idée de la guerre froide étant tombée en désuétude en Europe, il est devenu plus nécessaire qu'auparavant de trouver une nouvelle définition de l'eupéanisme qui n'exclue pas l'étranger. » De même, Ash Amin (2004) affirme que l'Europe devrait se définir par son « sens de l'hospitalité vis-à-vis de l'étranger », mais aussi par l'idée selon laquelle « nous sommes constitués sur le mode de la correspondance et du dialogue ». À cet égard, « je » et « l'autre » ne peuvent plus être mis en opposition et instrumentalisés pour un quelconque avantage politique ; c'est en fait l'idée même du « je » et de « l'autre », enfermés chacun dans une identité hermétiquement fermée, qui devient difficile à défendre.

Pour s'inscrire dans la durée, la conférence devrait aboutir à l'élaboration d'un « processus de Bakou », comme l'a signalé M. Aliyev, président de l'Azerbaïdjan, dans son allocution d'ouverture. Un tel processus viendrait à bout de ces stéréotypes grâce à un dialogue concret. Avec le temps, ce processus pourrait aussi s'attaquer à la question de savoir comment « le cœur » de l'Europe et ses voisins de l'Est et du Sud-Est — dont bon nombre sont en faveur d'une intégration plus étroite aux institutions européennes et d'autres défendent l'idée selon laquelle l'Europe devrait exercer son pouvoir de persuasion de façon plus importante dans un monde plus polycentrique — doivent se redéfinir eux-mêmes et redéfinir leurs relations. En fin de compte, cette question relève de la sphère culturelle et elle peut avancer grâce à l'action de celles et de ceux qui élaborent et mettent en œuvre les politiques culturelles par le biais d'activités comme celles qui sont identifiées dans la Déclaration de Bakou. Quatre d'entre elles méritent d'être relevées.

Premièrement, la Déclaration se réfère à plusieurs travaux en cours au sein du Conseil de l'Europe, notamment l'Initiative de Kiev¹⁰ et le Programme régional pour le patrimoine culturel et naturel du Sud-est de l'Europe¹¹. En vue de renforcer les liens entre États membres du Conseil de l'Europe, l'idée de « couloirs culturels » pourrait être judicieusement empruntée au second projet dans le but de développer le premier. Le risque d'une initiative

¹⁰ http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Regional/Kyiv/default_fr.asp

¹¹ http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Regional/SEE/default_fr.asp

locale comme celle de Kiev est qu'elle finisse par se limiter à un nombre restreint de participants et qu'elle néglige ceux qui n'y sont pas directement engagés. Toutefois, depuis la Route de la Soie jusqu'à l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, l'Europe « occidentale » a dépendu de cette région pour son bien-être, mais cette relation économique n'a pas donné lieu à un lien d'interdépendance culturelle reconnu ou de compréhension mutuelle : une fois de plus, nous sommes en présence du « je » et de « l'autre ».

L'Initiative de Kiev intègre bien entendu les Itinéraires culturels, par l'itinéraire « Alexandre Dumas au Caucase » et l'« Itinéraire du Livre ». Toutefois, l'initiative dans son ensemble pourrait être trouver un nouvel élan dans un projet plus vaste, qui étudie les mouvements et les échanges culturels historiques entre cette région et l'Europe dans son ensemble, mais aussi les perspectives d'avenir dans ce domaine.

L'intégration de ce projet aux programmes éducatifs offre un immense potentiel, notamment en matière d'enseignement de l'histoire, l'objectif étant de venir à bout des idées fausses sur l'autre, en Europe, et de sensibiliser à ce que représente l'Europe aujourd'hui et à sa délimitation probable à l'avenir. Cette démarche pourrait être effectuée auprès du centre de Wergeland, dont l'engagement pourrait être sollicité. De même, le réseau de formation d'enseignants mis en place dans le cadre du Programme Pestalozzi¹² pourrait lui aussi être mis à contribution. Cette démarche pourrait revêtir un intérêt important, dans la mesure où la recherche de la sécurité des approvisionnements pétroliers tend à engendrer, ailleurs, en Europe, une attitude conditionnée concernant le rôle joué par cette région.

Deuxièmement, la Déclaration vise à élargir les programmes en cours, notamment les systèmes d'information « Compendium » et HEREIN. Le plus intéressant dans ce domaine est sans doute la possibilité d'élargir le programme Cités interculturelles¹³ à la région dans son ensemble. Comme le dit l'éminent architecte Richard Rogers : « La ville est avant tout un lieu de rencontres ». Dans le meilleur des cas, elle fonctionne comme un « ensemble de réseaux de lieux et d'espaces interconnectés, qui doivent permettre de tirer le meilleur parti des échanges humains » (Urban Task Force, 1999: 26, 41). Une fois de plus, le programme Cités interculturelles est un moyen très important de désamorcer les antipathies entre le « je » et « l'autre ».

Non seulement ce programme a le mérite de rendre le dialogue interculturel accessible à tout un chacun, mais, constitué en réseau d'échange de bonnes pratiques, il peut aussi donner naissance à un « pluralisme discipliné » (Kay, 2003) associant compétition et collaboration, la combinaison idéale pour stimuler l'innovation et favoriser sa dissémination.

D'ores et déjà, le programme intègre une ville russe et une ville ukrainienne. Si l'on en étendait le champ géographique pour inclure des villes partenaires dans des pays extérieurs au Conseil de l'Europe, cela signifierait que, d'une certaine façon, le dialogue interculturel n'a plus lieu à l'intérieur des villes, mais *entre* villes d'Europe et des régions voisines. Or nous savons par expérience que le dialogue interculturel fonctionne mieux lorsqu'il est associé à des tâches communes et pratiques.

Il serait alors extrêmement intéressant de faire participer une ou plusieurs villes majoritairement musulmanes, une ville sur deux participants au programme étant en quelque sorte une ville à minorité musulmane. Cela permettrait aux autres villes participantes de mettre en contexte l'expérience de communautés musulmanes en Europe — des expériences dont la diversité est souvent gommée par des stéréotypes tendant à l'uniformisation (All-Azmeh et Fokas, 2007).

¹² http://www.coe.int/t/dg4/education/pestalozzi/About_us_fr.asp - TopOfPage

¹³ http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/policies/Cities/a_outline_fr.asp - TopOfPage

Troisièmement, il faudrait envisager d'étendre cette collaboration à d'autres organisations internationales. Les initiatives de l'Alliance des civilisations sur les médias sont très proches. Un « processus de Bakou » pourrait utilement se faire avec des responsables des médias, des rédacteurs en chef et des journalistes de la région et d'Europe pour qu'ils s'attaquent à la question du traitement des conflits et à la notion largement évoquée de choc des civilisations.

Il reste encore beaucoup à accomplir dans la mise en place d'une culture des médias qui libère les journalistes des consignes officielles et ne les réduise pas à de simples pions sur un échiquier commercial. L'idée de l'Alliance consistant à mettre en place des réseaux experts et à favoriser la réactivité pourrait favoriser l'objectivité dans le traitement et l'analyse de l'information, mais aussi montrer l'exemple ; cette initiative pourrait aussi être utilement soutenue par le Conseil de l'Europe.

Quatrièmement, la toute nouvelle initiative « Artistes pour le dialogue » doit être placée sous la houlette de l'Azerbaïdjan. Elle doit être resituée dans le contexte de l'introduction au présent rapport, qui évoquait les limites du dialogue entre ceux qui prétendent être les « représentants » de « cultures » ou de « civilisation » homogènes. Le dialogue fructueux, le dynamisme et la créativité exigent un engagement direct des individus et de leurs associations. Les artistes peuvent jouer un rôle d'avant-garde à cet égard : ils sont en effet aux avant-postes de la création, de la formulation et du jeu d'identités qui permettent de désassembler pour reconcevoir totalement la notion même du « je » et de « l'autre », telle que l'histoire nous l'a léguée.

Le programme Artistes pour le dialogue est un vecteur adapté du changement. La musique pourrait être au cœur de ce programme ; la richesse et l'histoire des instruments de musique azéris font de l'Azerbaïdjan le candidat idéal pour accueillir cette initiative. Si cette dernière suscite l'enthousiasme des artistes, elle peut mobiliser beaucoup d'énergie et être à l'origine de nombreuses initiatives. Malgré l'impossibilité apparente de concilier les points de vue dans le conflit israélo-palestinien, le Divan Orchestra de Daniel Barenboïm illustre de façon lumineuse combien la mobilité et la coopération entre artistes — qui, dans ce cas, auraient pu uniquement se rencontrer fusils et pierres à la main — est capable d'établir des passerelles.

Il devrait être relativement aisé d'obtenir le parrainage de figures aussi emblématiques que ce célèbre chef d'orchestre pour le programme Artistes pour le dialogue. En raison de leur dimension, les initiatives du Conseil de l'Europe sont toujours confrontées au risque de bureaucratisation. La bonne volonté et l'inspiration de grands artistes apporterait beaucoup à ce projet. On pourrait d'ailleurs le décliner sur d'autres modes — « Écrivains pour le dialogue » ou « Réalisateurs pour le dialogue » ; par exemple —, et le lier à des disciplines artistiques précises.

Si la Déclaration de Bakou devait être envisagée comme un soutien à des activités individuelles, elle n'aurait qu'une portée limitée. En revanche, elle prendrait une dimension bien réelle si ces activités pouvaient être considérées comme faisant partie d'un « processus de Bakou » élargi et cohérent, qui soulignerait l'engagement des populations de la région au sein de l'Europe et dont on peut espérer qu'elle les rapprocherait.

Car cette région est marquée par de nombreux conflits — gelés, latents, ouverts ou violents — qui ne peuvent être résolus que par un dialogue interculturel qui dépasse les barrières nationales, ethniques, religieuses et linguistiques. Un « processus de Bakou » pourrait établir un cadre normatif permettant de débattre de ces défis dans un esprit de dialogue interculturel fondé sur des valeurs universelles et s'opposant à une formulation conventionnelle de positions officielles établies. Si un tel processus était élaboré de façon transversale par les ministres responsables de la culture, des organisations représentant la

société civile et des praticiens, et qu'il entraîne l'exécution, dans la pratique, des engagements contenus dans la déclaration, il ne se heurterait pas de sitôt aux obstacles politiques bien connus.

Si un tel processus devait aboutir au cours prochaines années, M. Ibrahimbekov se poserait moins souvent la question de savoir s'il est européen ou asiatique. Mais le peintre Wassily Kandinsky a écrit que le XIXe siècle était dominé par la question du « ou » ; il espérait que le XXe siècle se consacrerait à travailler à la question du « et » (Beck, 1997: 1). Au XXIe siècle, la tâche n'est toujours pas accomplie.

Références bibliographiques

- Al-Azmeh, Aziz and Effie Fokas (éd.) (2007) : *Islams in Europe: Diversity, Identity and Influence* (Cambridge University Press)
- Amin, Ash (2004) : 'Multi-ethnicity and the idea of Europe', *Theory, Culture and Society* 21, 2: 1-24
- Beck, Ulrich (2009) : *World at Risk* (Polity Press)
- (1997), *The Reinvention of Politics: Rethinking Modernity in the Global Social Order* (Polity Press)
- Delanty, Gerard (1995), *Inventing Europe: Idea, Identity, Reality* (Macmillan Press)
- ISESCO (2002), *Livre blanc sur le dialogue entre les civilisations* (Salé : ISESCO)
- Kay, John (2003), *The Truth about Markets: Their Genius, Their Limits, Their Follies* (Allen Lane)
- Pamuk, Orhan (2005), « As others see us », article dans le *Guardian*, 19 octobre 2005
- Urban Task Force (1999), *Towards an Urban Renaissance: Final Report of the Urban Task Force Chaired by Lord Rogers of Riverside* (Londres : ministère de l'Environnement, des transports et des régions)
- Wheen, Francis (2004), *How Mumbo-Jumbo Conquered the World: A Short History of Modern Delusions* (Fourth Estate)

Robin Wilson
23/12/08

r.wilson250@btinternet.com